



HAL
open science

Les réserves de biosphère face au défi de la métropolisation

Jérôme Pelenc

► **To cite this version:**

Jérôme Pelenc. Les réserves de biosphère face au défi de la métropolisation. Lettre de la Biosphère, 2010, 86, pp.2-4. hal-00732744

HAL Id: hal-00732744

<https://hal.science/hal-00732744>

Submitted on 16 Sep 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les réserves de biosphère face au défi de la métropolisation par Jérôme Pelenc

Dans le cadre d'une convention CIFRE CRAPS¹, Jérôme Pelenc réalise une thèse de doctorat qui a pour but le développement d'une méthode d'aide à la gestion des services environnementaux pour les réserves de biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais et de La Campana-Peñuelas (Chili). Il s'appuie sur une convention de coopération signée conjointement par l'association de la réserve de biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais et le Centre de Recherche et de Documentation sur l'Amérique Latine (CREDAL, université de Paris 3 Sorbonne Nouvelle - CNRS). Cette thèse est également soutenue par le MAB international.

Définition de la métropolisation

La métropolisation est un phénomène mondial caractérisé par la concentration, dans des aires urbaines fluides et ouvertes, d'activités économiques, de pouvoirs politiques et d'un nombre croissant d'habitants vivant au rythme de mobilités incessantes. Elle provoque une redéfinition des espaces de l'agglomération urbaine selon un processus de rejet des fonctions grandes consommatrices d'espaces en périphérie. Il se forme alors des régions hétérogènes incluant des espaces bâtis et des activités productives, des infrastructures de transport et énergétiques, des espaces ruraux et des aires protégées. Même si les régions métropolitaines offrent de nombreuses opportunités pour les individus (par exemple : accès plus important à la formation, au travail et aux services), la métropolisation est aussi un instrument de différenciation des groupes sociaux au sein d'espaces toujours plus fragmentés, ce qui peut engendrer des inégalités aussi bien socio-économiques qu'écologiques. Compte tenu de ces caractéristiques, c'est dans les régions métropolitaines que les pressions sur l'environnement sont les plus fortes, mettant en péril la fourniture des services environnementaux² et que la question de la durabilité affecte le plus grand nombre de personnes. La gestion de la métropolisation est donc un enjeu clé pour le développement soutenable.

La réserve de biosphère de *Fontainebleau et du Gâtinais*, dans la région Ile-de-France, et celle de *La Campana-Peñuelas*, dans la macro-région métropolitaine de Santiago-du-Chili/Valparaiso, sont des exemples intéressants pour montrer le rôle que les réserves de biosphère ont à jouer dans la construction d'une durabilité métropolitaine.

Les réserves de biosphère de *Fontainebleau et du Gâtinais* et de *La Campana-Peñuelas*

La réserve de biosphère de *Fontainebleau et du Gâtinais*, située à 60 km au sud-est de Paris, a été créée en 1998. A cheval sur les départements de la Seine-et-Marne et de l'Essonne, elle regroupe 126 communes, soit 267 655 habitants sur 150 544 ha. Elle est située dans la région métropolitaine la plus peuplée d'Europe (11,7 millions d'habitants) et une des plus actives. La réserve de biosphère est parcourue par un réseau routier important et un

¹ Convention de Recherche pour l'Action Publique et Sociétale

² Les services environnementaux sont définis comme les bénéfices que les populations obtiennent des écosystèmes. Ils sont de nature très variées allant de la production agricole, sylvicoles aux bienfaits récréatifs esthétiques et spirituels des écosystèmes, en passant par la régulation du climat, des inondations etc. pour plus d'informations voir l'Evaluation des écosystèmes pour le millénaire (MEA), 2005.

réseau ferroviaire qui constituent des axes de communication vers Paris. Elle s'articule autour d'un des plus grands et des plus emblématiques poumons vert de la région Île-de-France : la forêt de Fontainebleau. Avec 17 millions de visites par an, c'est l'un des sites naturel français les plus visités. Riche en biodiversité et symbole de l'interaction entre l'Homme et la Nature, elle a fait l'objet des premières mesures de protection au monde avec la création, en 1863, des réserves artistiques, et ce, neuf ans avant la création du parc national du Yellowstone. La présence du Domaine du château de Fontainebleau, inscrit sur la liste du patrimoine mondiale de l'Unesco, contribue également à la renommée internationale du lieu.

La réserve de biosphère de *La Campana-Péñuelas* occupe une position centrale entre la capitale du Chili, Santiago, distante de seulement 60 km, et l'agglomération de Valparaiso/Vina-del-mar à laquelle elle est contiguë. A elles seules, ces deux entités urbaines regroupent environ la moitié de la population nationale (7 des 14 millions d'habitants du pays). Elles concentrent aussi pouvoir politique et économique. La réserve de biosphère, où vivent 124 083 personnes, s'étend sur 238 216 ha. Environ un million de personnes vivent directement aux abords de la réserve et 6 millions à Santiago. Elle est connectée au reste de la région par l'autoroute qui relie Valparaiso à Santiago en une heure et le train régional qui remonte la vallée du Marga-Marga de Valparaiso à Limache au cœur de la réserve de biosphère. Comme pour la région Ile-de-France, elle constitue un 'poumon vert' emblématique de la macro-région, s'articulant autour de deux aires centrales : la réserve nationale Lago-Peñuelas et le parc national de La Campana. Ce dernier, comme la forêt de Fontainebleau, bénéficie d'une forte image et attire les touristes régionaux et internationaux. Le Parc est connu pour sa forêt sclérophylle native et ses espèces emblématiques telles que le palmier chilien et le hêtre austral. Le passage de Darwin en 1834 au cours d'une escale lors de son voyage à bord du Beagle renforce sa notoriété. L'aire centrale de Lago-Peñuelas ne bénéficie pas de la même image et l'empreinte anthropique y est beaucoup plus forte qu'à La Campana. Cependant, elle fournit de nombreux services environnementaux aux métropoles. Comme pour la réserve de biosphère de *Fontainebleau et du Gâtinais*, une multitude d'usages du sol cohabitent de façon plus ou moins compatible et concurrentielle (espaces agricoles, urbains, industriels, naturels, etc.) dans et autour de la réserve de biosphère, susceptibles d'entraîner des pressions sur les services environnementaux qu'elle fournit.

Des caractéristiques partagées menant vers la coopération

Les dynamiques territoriales auxquelles ces deux réserves de biosphère sont soumises sont tout à fait comparables. Dans chacune des deux régions la redéfinition des espaces métropolitains se traduit par des changements accélérés d'usage du sol. La forte dynamique compétitive entre ces usages engendre des conflits entre acteurs. Cependant, les villes, d'un côté comme de l'autre, sont des foyers de connaissances, de capitaux et d'innovations qui offrent des solutions au rapport des humains à leur environnement. Mais l'histoire du développement métropolitain a produit une mosaïque de territoires urbains, péri-urbains et ruraux dont la cohérence n'est pas toujours assurée, ceci entraînant des inégalités socio-écologiques empêchant parfois les différents groupes sociaux d'utiliser durablement les services environnementaux du territoire. La pression de la métropolisation, paramétrée par les flux de populations, d'activité, de capitaux et d'informations, pourrait représenter un potentiel de développement intéressant pour les territoires péri-urbains et ruraux, mais bien souvent, elle crée des conflits d'accès et d'usage avec les groupes sociaux déjà utilisateurs des services environnementaux. Notamment, parce qu'il existe peu de structures qui permettent de mettre en cohérence la demande pour ces services et la production de ces derniers. Si elles existent, elles peinent à combiner conservation et développement et à prendre en compte les

changements d'échelle. La mise en cohérence de l'ensemble du territoire à l'échelle métropolitaine est un enjeu décisif pour le développement soutenable. Si elle n'est pas assurée, elle peut être un facteur de vulnérabilité. Il se crée des marges, parfois choisies, parfois subies, en fonction des capacités que possèdent les différents groupes sociaux.

Dans les deux régions, la répartition des services environnementaux et la mise en synergie de leurs utilisations deviennent des facteurs structurants des territoires. Pour atteindre cet objectif, l'identification de ces services, de leurs bénéficiaires et de leur interaction avec la dimension socio-économique du développement humain devient un enjeu prioritaire pour la gestion des deux réserves de biosphère. Cette gestion ne peut d'ailleurs pas s'arrêter à leurs limites, mais doit prendre en compte les dynamiques régionales et internationales qui exercent une influence directe sur leurs territoires. C'est à ce prix qu'elles pourront pleinement jouer le rôle qui est le leur dans la construction d'une durabilité métropolitaine.

La coopération pour faire face aux défis de la métropolisation

Situées dans un contexte métropolitain étendu et complexe qui leur confère des caractéristiques communes, ces deux réserves de biosphère ont un intérêt partagé à l'apprentissage mutuel et à l'échange d'expériences. Un contrat de coopération a été signé entre les deux entités qui mentionne un ensemble d'intérêts communs (mécanismes d'aménagement et de gestion, règlementation, application et évaluation du zonage...) à développer à travers des mécanismes tels que des échanges de professionnels et d'étudiants, des réponses conjointes à des projets de recherche, une participation réciproque aux conseils scientifiques et comités de gestions, des réalisations de mémoires, de thèses et l'échange des résultats ...(liste non exhaustive). Cependant, même si le contexte métropolitain a été un des premiers arguments pour cette coopération, d'autres points communs ont favorisé le rapprochement des deux entités. Toutes deux se trouvent à un moment charnière de leur histoire au sein du programme « Man and biosphère ». Ces dernières années, dans le cadre de la procédure de révision décennale des réserves de biosphère, elles ont connues un processus de mutation qui se concrétise à travers une extension significative de leur périmètre, une redéfinition du zonage, l'élaboration du plan de gestion et enfin, une restructuration de leur gouvernance. A ce propos, si lors de leur création, les deux réserves de biosphère étaient portées par deux établissements publics homologues (l'ONF³ en France et la CONAF⁴ au Chili), elles mettent en place aujourd'hui des modes de gouvernance innovants afin de développer leurs actions en impliquant les acteurs locaux. Pour la réserve de biosphère de *Fontainebleau et du Gâtinais*, c'est une association de type loi 1901, créée en 2005, qui rassemble à ce jour plus de trente membres (institutions, associations, chambres consulaires, ...). La concertation de ces acteurs s'exprime au sein du conseil d'administration. Deux organes consultatifs ont été créés : un conseil scientifique et un conseil éducation. Si la CONAF est restée responsable de la réserve de biosphère de *La Campana-Peñuelas*, elle a créé un comité de gestion regroupant divers acteurs du territoire et a lancé, avec ce dernier, un processus de réflexion sur l'entité la plus pertinente en droit chilien (association, corporation etc.) pour mettre en pratique la multifonctionnalité de la réserve de biosphère. De ce point de vue, l'expérience de coordination de la réserve de biosphère de *Fontainebleau et du Gâtinais* par une association constitue aussi un axe de coopération intéressant.

Le premier projet concrétisant cette coopération s'articule autour d'une thèse de doctorat dont l'objectif principal est l'élaboration d'une méthode d'aide à la gestion des services environnementaux. L'objectif est de dégager les enjeux communs de gestion de ces services

³ ONF : Office national des forêts

⁴ CONAF : Corporation Nationale Forestière

par rapport au phénomène de métropolisation, en mettant les territoires des réserves en perspective avec les dynamiques de leur région respective. La méthode s'appuie sur un rapprochement théorique et opérationnel entre les concepts de services environnementaux et de « capacité⁵ » développés par Amartya Sen (prix nobel d'économie en 1998). En effet, grâce aux concepts de services environnementaux, nous disposons d'outils qui permettent d'appréhender les interactions entre systèmes sociaux et naturels et les « capacités » offrent la possibilité de mesurer l'intensité de ces interactions en termes de développement humain durable. Cet outil devrait offrir aux deux sites une perspective concrète pour l'intégration des objectifs de conservation et développement, pré-requis indispensable pour la construction d'un développement durable régional. Pour mener à bien ce projet, elles travaillent en coopération avec deux laboratoires de leur région, qui sont eux-mêmes en étroite collaboration. Un comité de thèse constitué de plusieurs chercheurs de ces laboratoires et de membres du conseil scientifique de la réserve de biosphère de *Fontainebleau et du Gâtinais* permet d'assurer le suivi quotidien du projet.

C'est grâce à la multifonctionnalité et à la flexibilité intrinsèque au concept de réserve de biosphère, que celles de *Fontainebleau et du Gâtinais* et de *La Campana-Péñuelas* se sont placées à l'interface des différents territoires métropolitains (urbains, périurbains et ruraux), disposant ainsi d'une position privilégiée pour participer à la construction du développement durable régional. Coopérer leur permettra sûrement de mieux relever ce défi.

⁵ La capacité au sens de Sen, décrit le « pouvoir-faire » ou « pouvoir-être » d'une personne, c'est-à-dire l'ensemble des réalisations qu'une personne est capable ou serait capable, de faire ou d'être face à un ensemble d'opportunités. Définition adaptée de Dubois *et al* (2009), glossaire du dossier « Sen, liberté et pratiques du développement », p374, revue Tiers Monde n°198.